

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES

La Société compose avec certains éléments spécifiques qui ont une incidence positive ou négative sur ses résultats d'exploitation. Nous croyons qu'il est pertinent d'informer les lecteurs de leur existence, car ils permettent de mieux mesurer la performance et de comparer les résultats d'exploitation et la liquidité de la Société de façon analogue entre les périodes nonobstant ces éléments spécifiques. La Direction croit que ces éléments spécifiques ne sont pas nécessairement le reflet de ses opérations régulières quant à la mesure et à la comparaison de sa performance et de ses perspectives. Notre définition des éléments spécifiques peut différer de celle d'autres sociétés et certains d'entre eux peuvent survenir de nouveau dans le futur et pourraient réduire nos liquidités disponibles.

Les éléments spécifiques incluent, notamment et de façon non exhaustive, les baisses (reprises) de valeur d'actifs, les frais ou gains de restructuration, les pertes sur le refinancement et le rachat de la dette à long terme, les renversements ou provisions d'actifs d'impôts futurs, les primes payées sur rachat de dette à long terme, les gains ou pertes sur cession ou acquisition d'unités d'exploitation, les gains ou pertes sur la part des résultats des entreprises associées et des coentreprises, les gains ou pertes non réalisés sur des instruments financiers pour lesquels la comptabilité de couverture ne peut s'appliquer, les gains ou pertes non réalisés sur des swaps de taux d'intérêt, les gains ou pertes de change sur la dette à long terme et les instruments financiers, les éléments spécifiques inclus dans les activités abandonnées et tout autre élément significatif de nature inhabituelle ou non récurrente.

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES INCLUS DANS LE BÉNÉFICE D'EXPLOITATION ET DANS LE BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

La Société a enregistré les éléments spécifiques suivants lors des neuf premiers mois de 2018 et de 2017 :

GAIN SUR ACQUISITIONS, CESSIONS ET AUTRES

2018

Au premier trimestre, le secteur de l'emballage carton-caisse a conclu la vente du bâtiment et du terrain de son usine de Maspeth, dans l'État de New York, aux États-Unis, et a généré un gain de 66 M\$, déduction faite des charges relatives aux obligations liées à la mise hors service des immobilisations de 2 M\$.

2017

Au deuxième trimestre, le secteur de l'emballage carton-caisse a vendu un terrain en Ontario, au Canada, et a enregistré un gain de 7 M\$.

Au deuxième trimestre, les activités corporatives ont vendu certains actifs et ont réalisé un gain de 1 M\$.

AJUSTEMENT D'INVENTAIRE RÉSULTANT D'UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

2017

Au deuxième trimestre, les résultats d'exploitation du secteur de l'emballage carton-caisse ont été réduits de 2 M\$ puisque l'inventaire acquis au moment de l'acquisition de Greenpac a été comptabilisé à la juste valeur et aucun bénéfice n'a été enregistré lors de leurs ventes subséquentes.

BAISSE DE VALEUR ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

2018

Au troisième trimestre, le secteur de l'emballage carton-caisse a annoncé, durant le trimestre, la fermeture prochaine de deux usines de feuilles de carton ondulé situées en Ontario et a enregistré des frais de restructuration de 1 M\$ pour des indemnités de départ.

Au troisième trimestre, le secteur des produits spécialisés a enregistré un gain de 1 M\$ à la suite du démantèlement d'un bâtiment d'une usine fermée au cours des années précédentes.

2017

Au troisième trimestre, le secteur d'activité de l'emballage carton-caisse a annoncé la fermeture prochaine de son usine d'emballage située dans la ville de New York et a enregistré des frais de restructuration de 2 M\$ pour des indemnités de départ (voir la section des « Faits et développements marquants » pour plus de détails).

Au troisième trimestre, le secteur d'activité des papiers tissu a enregistré une baisse de valeur de 2 M\$ à la suite de la réévaluation de la valeur recouvrable d'actifs non utilisés.

Au deuxième trimestre, le secteur de l'emballage de carton-caisse a enregistré une baisse de valeur de 11 M\$ sur les revenus reportés pour la supervision de Greenpac depuis le début de la construction de l'usine et comptabilisés dans les « Autres actifs ». À la suite de l'acquisition et de la consolidation de Greenpac, les flux de trésorerie futurs prévus liés à cet actif ne se réaliseront pas sur une base consolidée.

Également au deuxième trimestre, le secteur des papiers tissu a enregistré des frais de restructuration de 2 M\$ sur la réévaluation des provisions à la suite du transfert des activités de transformation de Toronto à d'autres sites de notre secteur des papiers tissu annoncé en 2016.

Au premier trimestre, le secteur de carton plat Europe a enregistré des frais de restructuration de 1 M\$ à la suite de la réorganisation de ses activités de vente.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours des neuf premiers mois de 2018, la Société a enregistré une perte non réalisée de 5 M\$ (gain de 2 M\$ au troisième trimestre), par rapport à un gain non réalisé de 10 M\$ pour la même période de 2017 (gain de 2 M\$ au troisième trimestre) sur des instruments financiers qui ne sont pas désignés aux fins de la comptabilité de couverture.

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Au cours des neuf premiers mois de 2018, la Société a enregistré un gain non réalisé de 1 M\$ (nul au troisième trimestre), par rapport à nul pour les mêmes périodes de 2017, relativement à des swaps de taux d'intérêt qui sont inclus dans les frais de financement.

GAIN DE CHANGE SUR LA DETTE À LONG TERME ET SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au cours des neuf premiers mois de 2018, la Société a enregistré un gain de 4 M\$ (gain de 3 M\$ au troisième trimestre) sur sa dette libellée en dollars américains et sur les instruments financiers connexes par rapport à un gain de 27 M\$ pour la même période de 2017 (gain de 8 M\$ au troisième trimestre). En 2017, ce montant inclut un gain de 16 M\$ au cours des neuf premiers mois (gain de 4 M\$ au troisième trimestre), sur notre dette à long terme en dollars américains, déduction faite des activités de couverture des investissements nets aux États-Unis et en Europe et des contrats de change désignés comme instruments de couverture, le cas échéant. En 2018, cela inclut également un gain de 4 M\$ au cours des neuf premiers mois (gain de 3 M\$ au troisième trimestre), sur des contrats de change non désignés aux fins de la comptabilité de couverture par rapport à un gain de 11 M\$ pour la même période de 2017 (gain de 4 M\$ au troisième trimestre).

GAIN SUR RÉÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DE PLACEMENTS ET PART DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

2018

Au premier trimestre, notre secteur de carton plat Europe a complété l'acquisition de PAC Service S.p.A. et a comptabilisé un gain de 5 M\$ sur la réévaluation de sa participation déjà détenue. Cet élément est présenté au poste « Gain sur réévaluation à la juste valeur de placements » dans l'état des résultats consolidés.

2017

Carton-caisse

Le 4 avril 2017, Cascades et ses partenaires dans Greenpac Holding LLC (Greenpac) ont convenu de modifier la convention d'actionnaires. Avec ces modifications, Cascades est désormais en mesure de diriger les activités pertinentes de Greenpac. Par conséquent, d'un point de vue comptable, Cascades a maintenant le contrôle de Greenpac ce qui déclenche son acquisition réputée et la Société consolide intégralement Greenpac depuis le 4 avril 2017. La Société a enregistré un gain de 156 M\$¹ sur la réévaluation de la participation antérieure au troisième trimestre. Parallèlement au regroupement d'entreprise, les autres éléments de la perte globale de Greenpac totalisant 4 M\$ et inclus dans notre bilan consolidé avant l'acquisition ont été reclassés au bénéfice net. Ces deux éléments sont présentés au poste « Gain sur réévaluation à la juste valeur de placements » dans les résultats consolidés.

Au cours des neuf premiers mois de 2017, la Société a également enregistré sa part de 3 M\$ d'un gain non réalisé sur des instruments financiers qui ne sont pas désignés aux fins de la comptabilité de couverture avant la consolidation de Greenpac.

1 L'allocation du prix d'achat de Greenpac a été finalisée au cours du troisième trimestre de 2017. L'estimation préliminaire de la contrepartie transférée de 371 M\$ a été révisée à 304 M\$. Cette modification a eu une incidence sur le gain sur réévaluation de la participation antérieure et sur l'écart d'acquisition attribué dans la répartition du prix d'achat pour un montant de 67 M\$. Les ajustements effectués à l'allocation du prix d'achat préliminaire ont été comptabilisés de manière rétrospective à la date d'acquisition, comme l'exige IFRS 3. Par conséquent, le bénéfice net par action ordinaire de 3,41\$ publié dans le troisième trimestre a été ajusté à 2,70 \$ par action ordinaire. Voir la Note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de 2017 pour plus de détails.

Boralex

Le 18 janvier 2017, Boralex a émis des actions ordinaires pour financer partiellement l'acquisition de la participation financière d'Enercon Canada Inc. dans le parc éolien *Niagara Region Wind Farm*. Notre participation dans l'actionnariat de Boralex a diminué pour s'établir à 17,37 %, occasionnant pour la Société un gain sur dilution de 15 M\$ qui est présenté au poste « Part des résultats des entreprises associées et coentreprises » dans les résultats consolidés.

Le 10 mars 2017, Boralex a annoncé la nomination d'un nouveau président du conseil d'administration. Cette modification de la composition du conseil, combinée à la diminution de notre participation discutée ci-dessus, a entraîné la perte d'influence notable de la Société sur Boralex. Notre investissement dans Boralex était donc dorénavant considéré comme un actif financier disponible à la vente, présenté dans les « Autres actifs », et non comme une participation dans une entreprise associée. Par conséquent, notre investissement dans Boralex a été réévalué à la juste valeur le 10 mars 2017, et nous avons enregistré un gain de 155 M\$. Parallèlement, les autres éléments de la perte globale de Boralex, totalisant 10 M\$ et inclus dans notre bilan consolidé, ont été reclassés au bénéfice net. Ces deux éléments sont présentés au poste « Gain sur réévaluation à la juste valeur de placements » dans les résultats consolidés. La réévaluation ultérieure de la juste valeur de ce placement est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Le 27 juillet 2017, Cascades a annoncé la vente de la totalité de ses actions dans Boralex à la Caisse de dépôt et placement du Québec pour un montant de 288 M\$. L'augmentation de la juste valeur de 18 M\$ du 10 mars au 27 juillet 2017 comptabilisée dans les autres éléments du résultat global a été matérialisée au troisième trimestre et la Société a enregistré un gain de 18 M\$ présenté au poste « Gain sur réévaluation à la juste valeur de placements » dans les résultats consolidés.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

2018

Au troisième trimestre, la Société a réévalué la probabilité de recouvrer des pertes en capital non réalisées et, par conséquence, 6 M\$ d'actifs d'impôts ont été renversés.

2017

À la suite de la vente de sa participation dans Boralex en juillet 2017, la Société a réévalué la probabilité de recouvrer les pertes en capital non réalisées sur la dette à long terme en raison des fluctuations des taux de change. En conséquence, 8 M\$ d'actifs d'impôts ont été renversés au troisième trimestre et enregistrés dans les résultats.

À la suite de l'acquisition de Greenpac, la Société a enregistré un recouvrement d'impôts sur les résultats de 70 M\$ représentant les impôts différés liés à son placement avant l'acquisition le 4 avril 2017. De plus, aucune charge d'impôts sur les résultats n'a été comptabilisée sur le gain de 156 M\$ généré par le regroupement d'entreprise puisque qu'ils sont inclus dans la juste valeur des actifs et passifs acquis tel que décrit à la Note 5 afférente aux états financiers consolidés audités de 2017.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Afin de fournir plus de renseignements en vue d'évaluer la performance de la Société, l'information financière incluse dans cette section renferme des données qui ne sont pas des mesures de performance définies par les normes IFRS (« mesures non conformes aux IFRS »), qui sont également calculées sur une base ajustée afin d'exclure les éléments spécifiques. Nous croyons que le fait de fournir certaines mesures clés de performance ainsi que des mesures non conformes aux IFRS est utile aussi bien pour la Direction que les investisseurs car elles fournissent des renseignements additionnels afin de mesurer la performance et la situation financière de la Société. Cela ajoute également de la transparence et de la clarté à l'information financière. Les mesures non conformes aux IFRS suivantes sont utilisées dans nos divulgations financières :

- Bénéfice d'exploitation avant amortissement (BEAA) : utilisé pour évaluer la performance opérationnelle et la contribution de chaque secteur en excluant la charge d'amortissement. Le BEAA est largement utilisé par les investisseurs comme mesure afin d'évaluer la capacité d'une société à contracter et rembourser de la dette.
- BEAA ajusté : utilisé pour mesurer la performance opérationnelle et la contribution de chaque secteur sur une base comparable.
- Bénéfice d'exploitation ajusté : utilisé pour mesurer la performance opérationnelle de chaque secteur d'activité sur une base comparable.
- Bénéfice net ajusté : utilisé pour mesurer la performance financière sur une base consolidée et comparable.
- Flux de trésorerie disponibles ajustés : utilisés afin de mesurer la capacité de générer des flux de trésorerie suffisants afin de respecter les engagements financiers et/ou d'engager des dépenses discrétionnaires, comme des rachats d'actions, une hausse des dividendes ou des investissements stratégiques.
- Ratio de la dette nette sur le BEAA ajusté : utilisé pour mesurer la performance de la Société sur le crédit et d'évaluer le levier financier.
- Ratio pro forma de la dette nette sur le BEAA ajusté : utilisé afin de mesurer la performance de la Société sur la base du crédit et d'évaluer le levier financier sur une base comparative incluant les acquisitions et dispositions d'entreprises significatives, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS proviennent essentiellement des états financiers consolidés, mais n'ont pas de définition prescrite par les IFRS. Ces mesures comportent des limites sur une base analytique et ne doivent pas être considérées de façon isolée ou comme un substitut à une analyse de nos résultats divulgués conformément aux normes IFRS. De plus, nos définitions des mesures non conformes aux IFRS peuvent différer de celles d'autres sociétés. Toute modification ou reformulation peut avoir une incidence significative.

Le rapprochement du bénéfice (perte) d'exploitation au BEAA, au BEAA ajusté et au bénéfice (perte) d'exploitation ajusté est présenté par secteur dans les tableaux ci-dessous :

| Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 | | | | | | |
|---|---------------|--------------------|----------------------|---------------|------------------------|-----------|
| (en millions de dollars canadiens) | Carton-caisse | Carton plat Europe | Produits spécialisés | Papiers tissu | Activités corporatives | Consolidé |
| Bénéfice (perte) d'exploitation | 94 | 10 | 9 | (11) | (24) | 78 |
| Amortissement | 22 | 9 | 6 | 16 | 8 | 61 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement | 116 | 19 | 15 | 5 | (16) | 139 |
| Éléments spécifiques : | | | | | | |
| Frais (gain) de restructuration | 1 | — | (1) | — | — | — |
| Gain non réalisé sur instruments financiers dérivés | — | — | — | — | (2) | (2) |
| | 1 | — | (1) | — | (2) | (2) |
| Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement ajusté | 117 | 19 | 14 | 5 | (18) | 137 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté | 95 | 10 | 8 | (11) | (26) | 76 |

| Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017 | | | | | | |
|---|---------------|--------------------|----------------------|---------------|------------------------|-----------|
| (en millions de dollars canadiens) | Carton-caisse | Carton plat Europe | Produits spécialisés | Papiers tissu | Activités corporatives | Consolidé |
| Bénéfice (perte) d'exploitation | 50 | 5 | 10 | 9 | (23) | 51 |
| Amortissement | 19 | 9 | 5 | 13 | 7 | 53 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement | 69 | 14 | 15 | 22 | (16) | 104 |
| Éléments spécifiques : | | | | | | |
| Baisse de valeur | — | — | — | 2 | — | 2 |
| Frais de restructuration | 2 | — | — | — | — | 2 |
| Perte (gain) non réalisé sur instruments financiers dérivés | 1 | — | — | — | (3) | (2) |
| | 3 | — | — | 2 | (3) | 2 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement ajusté | 72 | 14 | 15 | 24 | (19) | 106 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté | 53 | 5 | 10 | 11 | (26) | 53 |

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018

| (en millions de dollars canadiens) | Carton-caisse | Carton plat Europe | Produits spécialisés | Papiers tissu | Activités corporatives | Consolidé |
|---|---------------|--------------------|----------------------|---------------|------------------------|-----------|
| Bénéfice (perte) d'exploitation | 297 | 51 | 15 | (22) | (78) | 263 |
| Amortissement | 62 | 26 | 16 | 47 | 23 | 174 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement | 359 | 77 | 31 | 25 | (55) | 437 |
| Éléments spécifiques : | | | | | | |
| Gain sur acquisitions, cessions et autres | (66) | — | — | — | — | (66) |
| Frais (gain) de restructuration | 1 | — | (1) | — | — | — |
| Perte non réalisée sur instruments financiers dérivés | 5 | — | — | — | — | 5 |
| | (60) | — | (1) | — | — | (61) |
| Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement ajusté | 299 | 77 | 30 | 25 | (55) | 376 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté | 237 | 51 | 14 | (22) | (78) | 202 |

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017

| (en millions de dollars canadiens) | Carton-caisse | Carton plat Europe | Produits spécialisés | Papiers tissu | Activités corporatives | Consolidé |
|---|---------------|--------------------|----------------------|---------------|------------------------|-----------|
| Bénéfice (perte) d'exploitation | 113 | 23 | 37 | 34 | (77) | 130 |
| Amortissement | 52 | 25 | 16 | 44 | 19 | 156 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement | 165 | 48 | 53 | 78 | (58) | 286 |
| Éléments spécifiques : | | | | | | |
| Gain sur acquisitions, cessions et autres | (7) | — | — | — | (1) | (8) |
| Ajustement d'inventaire résultant d'un regroupement d'entreprise | 2 | — | — | — | — | 2 |
| Baisse de valeur | 11 | — | — | 2 | — | 13 |
| Frais de restructuration | 2 | 1 | — | 2 | — | 5 |
| Gain non réalisé sur instruments financiers dérivés | — | — | — | — | (10) | (10) |
| | 8 | 1 | — | 4 | (11) | 2 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement ajusté | 173 | 49 | 53 | 82 | (69) | 288 |
| Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté | 121 | 24 | 37 | 38 | (88) | 132 |

Le tableau suivant rapproche le bénéfice net, selon les IFRS, avec le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation ajusté ainsi que le bénéfice d'exploitation avant amortissement ajusté :

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre | | Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre | |
|--|--|------|---|-------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Bénéfice net pour la période attribuable aux actionnaires | 36 | 33 | 124 | 450 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans contrôle | 7 | 2 | 28 | 9 |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur les résultats | 17 | 19 | 57 | (24) |
| Gain sur réévaluation à la juste valeur de placements | — | (18) | (5) | (315) |
| Part des résultats des entreprises associées et coentreprises | (3) | (3) | (7) | (36) |
| Gain de change sur la dette à long terme et sur les instruments financiers | (3) | (8) | (4) | (27) |
| Frais de financement et intérêts sur avantages du personnel | 24 | 26 | 70 | 73 |
| Bénéfice d'exploitation | 78 | 51 | 263 | 130 |
| Éléments spécifiques : | | | | |
| Gain sur acquisitions, cessions et autres | — | — | (66) | (8) |
| Ajustement d'inventaire résultant d'un regroupement d'entreprise | — | — | — | 2 |
| Baisse de valeur | — | 2 | — | 13 |
| Frais de restructuration | — | 2 | — | 5 |
| Perte (gain) non réalisé sur instruments financiers dérivés | (2) | (2) | 5 | (10) |
| | (2) | 2 | (61) | 2 |
| Bénéfice d'exploitation ajusté | 76 | 53 | 202 | 132 |
| Amortissement | 61 | 53 | 174 | 156 |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissement ajusté | 137 | 106 | 376 | 288 |

Le tableau suivant rapproche le bénéfice net ainsi que le bénéfice net par action ordinaire, selon les IFRS, et le bénéfice net ajusté ainsi que le bénéfice net ajusté par action ordinaire :

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire) | BÉNÉFICE NET | | | | BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ¹ | | | |
|--|--|------|---|-------|--|-----------|---|-----------|
| | Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre | | Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre | | Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre | | Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre | |
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Selon les IFRS | 36 | 33 | 124 | 450 | 0,38 \$ | 0,35 \$ | 1,31 \$ | 4,75 \$ |
| Éléments spécifiques : | | | | | | | | |
| Gain sur acquisitions, cessions et autres | — | — | (66) | (8) | — | — | (0,51) \$ | (0,06) \$ |
| Ajustement d'inventaire résultant d'un regroupement d'entreprise | — | — | — | 2 | — | — | — | 0,01 \$ |
| Baisse de valeur | — | 2 | — | 13 | — | 0,02 \$ | — | 0,09 \$ |
| Frais de restructuration | — | 2 | — | 5 | — | 0,01 \$ | — | 0,04 \$ |
| Perte (gain) non réalisé sur instruments financiers dérivés | (2) | (2) | 5 | (10) | (0,02) \$ | (0,01) \$ | 0,04 \$ | (0,08) \$ |
| Gain non réalisé sur swaps de taux d'intérêt | — | — | (1) | — | — | — | (0,01) \$ | — |
| Gain de change sur la dette à long terme et sur les instruments financiers | (3) | (8) | (4) | (27) | (0,02) \$ | (0,08) \$ | (0,03) \$ | (0,25) \$ |
| Gain sur réévaluation à la juste valeur de placements | — | (18) | (5) | (315) | — | (0,17) \$ | (0,03) \$ | (3,85) \$ |
| Part des résultats des entreprises associées et coentreprises | — | — | — | (18) | — | — | — | (0,15) \$ |
| Effet d'impôt sur les éléments spécifiques, autres ajustements relatifs à l'impôt et attribuable aux actionnaires sans contrôle ¹ | 7 | 10 | 26 | (37) | 0,06 \$ | 0,08 \$ | 0,06 \$ | 0,08 \$ |
| | 2 | (14) | (45) | (395) | 0,02 \$ | (0,15) \$ | (0,48) \$ | (4,17) \$ |
| Ajusté | 38 | 19 | 79 | 55 | 0,40 \$ | 0,20 \$ | 0,83 \$ | 0,58 \$ |

¹ Les éléments spécifiques par action ordinaire sont calculés sur une base après impôt et excluant la portion attribuable aux actionnaires sans contrôle. Les montants par action de la ligne « Effet d'impôt sur les éléments spécifiques, autres ajustements relatifs à l'impôt et attribuable aux actionnaires sans contrôle » incluent seulement l'effet des ajustements d'impôt. Bien vouloir vous reporter à la section « Charge d'impôts sur les résultats » précédemment dans cette section pour plus de détails.

Le tableau suivant rapproche les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et le bénéfice d'exploitation ainsi que le bénéfice d'exploitation avant amortissement :

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre | | Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre | |
|--|--|------|---|-------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation | 134 | 18 | 288 | 78 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement | (42) | 43 | (16) | 105 |
| Amortissement | (61) | (53) | (174) | (156) |
| Impôts payés nets | 6 | — | 4 | 6 |
| Frais de financement nets payés | 39 | 40 | 94 | 88 |
| Gain sur acquisitions, cessions et autres | — | — | 66 | 8 |
| Baisse de valeur et frais de restructuration | — | (2) | — | (13) |
| Gain (perte) non réalisé sur instruments financiers dérivés | 2 | 2 | (5) | 10 |
| Dividendes reçus, avantages du personnel et autres | — | 3 | 6 | 4 |
| Bénéfice d'exploitation | 78 | 51 | 263 | 130 |
| Amortissement | 61 | 53 | 174 | 156 |
| Bénéfice d'exploitation avant amortissement | 139 | 104 | 437 | 286 |

Le tableau suivant rapproche les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation (excluant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement) ainsi que les flux de trésorerie ajustés générés par les activités d'exploitation. Il rapproche également les flux de trésorerie ajustés générés par les activités d'exploitation aux flux de trésorerie ajustés disponibles, calculés également sur la base par action ordinaire.

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire et les nombres d'actions ordinaires) | Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre | | Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre | |
|--|--|------------|---|------------|
| | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 |
| Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation | 134 | 18 | 288 | 78 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement | (42) | 43 | (16) | 105 |
| Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation (excluant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement) | 92 | 61 | 272 | 183 |
| Éléments spécifiques, après déduction des impôts exigibles s'il y a lieu : | | | | |
| Frais de restructuration | — | 2 | — | 5 |
| Flux de trésorerie ajustés générés par les activités d'exploitation | 92 | 63 | 272 | 188 |
| Dépenses en capital & autres actifs ¹ et paiements en vertu de contrats de location-financement, déduction faite des dispositions de 82 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2018 | (129) | (46) | (210) | (142) |
| Dividendes payés aux actionnaires de la Société et aux actionnaires sans contrôle | (5) | (5) | (23) | (16) |
| Flux de trésorerie ajustés disponibles | (42) | 12 | 39 | 30 |
| Flux de trésorerie ajustés disponibles par action | (0,44) \$ | 0,13 \$ | 0,41 \$ | 0,32 \$ |
| Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation | 94 469 465 | 94 718 891 | 94 704 999 | 94 658 949 |

¹ Excluant la hausse des investissements

Le tableau suivant rapproche la dette totale et la dette nette et le ratio de dette nette sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement ajusté (BEAA ajusté) :

| (en millions de dollars canadiens) | 30 septembre 2018 | 31 décembre 2017 |
|---|-------------------|------------------|
| Dette à long terme | 1 648 | 1 517 |
| Partie à court terme de la dette à long terme | 44 | 59 |
| Emprunts et avances bancaires | 20 | 35 |
| Dette totale | 1 712 | 1 611 |
| Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie | 139 | 89 |
| Dette nette | 1 573 | 1 522 |
| BEAA ajusté (douze derniers mois) | 481 | 393 |
| Ratio Dette nette / BEAA ajusté | 3,3 | 3,9 |
| Ratio Dette nette / BEAA ajusté sur une base pro-forma¹ | 3,2 | 3,6 |

¹ Ces données comprennent les douze derniers mois des acquisitions de 2017 et de 2018 sur une base pro forma.